

**DESCRIPTIF SOMMAIRE D'UN BIEN IMMOBILIER A COMPLETER**  
**DANS LE CADRE D'UNE MISE EN VENTE – LOCATION PLUS DE 9 ANS – EMPHYTEOSE - SUPERFICIE**  
(Art. 276/1 COBAT)

La présente description sommaire est réalisée par Madame di Muro Joëlle, domiciliée av  
Château de Walzin 10 à Uccle

Agissant en qualité de propriétaire

Concernant le bien suivant :

**21618, Uccle/8 DIV**

avenue Chateau de Walzin 10

IDENTIFIANT PARCELLAIRE : 265Y P0082 (A7/E/C66-G47.49)

La soussignée déclare annexer à la présente description :

- [ X ] **ANNEXE 1**, comprenant les caractéristiques des façades et toitures, la destination ou l'utilisation du bien ou de ses composants, le nombre d'emplacements de stationnement (s'il en existe), le nombre et la répartition des logements (s'il en existe) pour CHAQUE BATIMENT PRESENT SUR LE BIEN ;
- [ X ] **ANNEXE 2**, comprenant les croquis ou plans reflétant parfaitement la situation de CHAQUE BATIMENT PRESENT SUR LE BIEN ;

Fait à Auderghem

En date du 13. 11. 2023

(Signature)



**ANNEXE 1**

A.- CARACTERISTIQUES DE FAÇADES (visibles depuis l'espace public) AINSI QUE DES TOITURES

FAÇADES (couleur / châssis des fenêtres / porte / ...) : beige / châssis bruns

A rafraîchi, c'est le nous qu'on  
aura dire !

TOITURES (plate / mansard / corniches / chiens assis / fenêtres de toit / ... : .....

Plate

B.- DESTINATION – UTILISATION

DESTINATION / UTILISATION ACTUELLE PRINCIPALE DU BIEN : logement et cave et garage

C.- EMPLACEMENTS DE STATIONNEMENT

NOMBRE ACTUEL D'EMPLACEMENTS : 2 (au sous-sol)

D.- UNITES DE LOGEMENT

NOMBRE ACTUEL D'UNITES DE LOGEMENT : 1 (au septième étage)

REPARTITION :

\* LOGEMENT SITUE dans la résidence « BEARN »

DESCRIPTION :

-L'appartement du type E situé au septième étage, dénommé E, comprenant :

a) En propriété privée et exclusive :

Un hall, une cuisine, un living avec terrasse commune à ces 2 pièces, une remise à boiler, un water closet, une salle de bains, 4 chambres à coucher dont une avec salle de bain communicante, une terrasse commune à ces 4 chambres.

-La cave portant le numéro 66 située au sous-sol.

b) en copropriété et indivision forcée : les 25/1.000ièmes des parties communes de la résidence BEARN.

- Les garages numéros 47 et 49 situés au sous-sol, comprenant chacun :

a)En propriété privée et exclusive :

Le garage proprement dit ;

b) en copropriété et indivision forcée : les 2/1.000ièmes des parties communes de la résidence BEARN.

- la chambre deux (2) de l'appartement du type F du septième étage, dénommée F7, comprenant :

a)En propriété privée et exclusive :

La chambre proprement dite ;

b) en copropriété et indivision forcée : les 3/1.000ièmes des parties communes de la résidence BEARN.